

Code « anti-corruption et trafic d'influence » - Lois Sapin 2

Le Groupe Keyrus est en cours d'élaboration de son code « anti-corruption et trafic d'influence ». Ce document synthétise et présente les principes et convictions sur lesquels s'appuiera ce document finalisé.

L'intégrité en affaires participe à la bonne réputation du **Groupe Keyrus**.

Notre Groupe attache la plus grande importance à agir de façon irréprochable avec ses parties prenantes.

Notre code de conduite est conçu pour guider le comportement en affaires et fournir des conseils pratiques, des exemples et des liens vers d'autres informations utiles.

- Il s'adresse à tous les collaborateurs, aux membres des comités exécutifs et de direction, aux mandataires sociaux du **Groupe Keyrus** et de ses filiales dans le monde.
- Il fixe les principes que les collaborateurs du Groupe doivent respecter dans le cadre de leurs activités professionnelles. Il complète les règles, les procédures et les normes définies dans chaque pays auxquelles les collaborateurs doivent continuer à se référer.
- Toutes les personnes agissant pour le compte du **Groupe Keyrus** sont tenues de se conformer à ce code de conduite, quels que soient le lieu et la nature de leur travail.
- Le **Groupe Keyrus** veille à ce que ses partenaires partagent les mêmes valeurs.

Chaque entité du **Groupe Keyrus** est tenue de prendre les mesures nécessaires afin de mettre en œuvre le code de conduite.

Le code détaillé décrit les règles fondamentales en ce qui concerne notamment les sujets suivants :

- Cadeaux, signes de courtoisie et d'hospitalité, divertissements
- Règles spécifiques aux agents publics
- Dons à des organisations caritatives ou politiques
- Mécénat, sponsoring
- Paiements de facilitation
- Engagement de surveillance des tierces parties

Toutefois, ce document ne répond peut-être pas à toutes les questions qui peuvent se poser et ne dispense pas d'exercer son propre jugement et de faire preuve de bon sens. En cas de doute sur la conduite à tenir, le **Groupe Keyrus** a mis en place des outils d'aide et de conseil.

L'adhésion au code de conduite est une condition d'emploi de tout collaborateur de notre groupe qui n'en tolère aucune violation. Le code est remis à tout salarié qui intègre notre groupe et diffusé à tous les collaborateurs. Chaque collaborateur doit le lire, le comprendre et le respecter. Les collaborateurs sont conscients des graves conséquences qu'une violation du code de conduite peut entraîner pour notre groupe et pour eux-mêmes.

Dans la mesure où tout écart de conduite ou non-respect des règles contenues dans le code est susceptible de nuire gravement à l'image du **Groupe Keyrus** et de causer un préjudice financier.

Les collaborateurs doivent faire preuve d'une très grande vigilance concernant le respect des règles énoncées par le Code.

CONTACT :

Rebecca Meimoun, Directrice RH & Affaires juridiques, **Groupe Keyrus**
rebecca.meimoun@keyrus.com

A PROPOSE DE KEYRUS

Keyrus, créateur de valeur à l'ère de la Data et du Digital

Acteur international du conseil et des technologies, spécialiste de la Data et du Digital, **Keyrus** a pour mission d'aider les entreprises à tirer profit du paradigme de la Donnée et du Numérique pour accroître leur performance, faciliter et accélérer leur transformation et générer de nouveaux leviers de croissance, de compétitivité et de pérennité. Plaçant l'innovation au cœur de sa stratégie, **Keyrus** développe une proposition de valeur unique sur le marché autour d'une offre novatrice qui s'appuie sur la combinaison de trois expertises majeures et convergentes :

- **Data Intelligence**

Data Science - Big Data Analytics – Business Intelligence – EIM – CPM/EPM

- **Digital Experience**

Innovation & Stratégie Digitale – Marketing Digital & CRM – Commerce Digital – Performance Digitale – User Experience

- **Conseil en Management & Transformation**

Stratégie & Innovation – Transformation Digitale – Pilotage de la Performance – Accompagnement des Projets

Présent dans plus de 15 pays et sur 4 continents, le Groupe **Keyrus** emploie plus de 2 700 collaborateurs.

Keyrus est coté sur le compartiment C de l'Eurolist d'Euronext Paris (Compartiment C/Small caps - Code ISIN: FR0004029411 – Reuters : KEYR.PA – Bloomberg : KEY:FP)

Plus d'informations sur : www.keyrus.fr